CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E102800 **VALABLE JUSQU'AU** 09/09/2024

ÉDITÉ LE **31/05/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2005
Forme juridique : SARL
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 480 994 862

Siret : **480 994 862 00021**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5421058

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000003918632604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000003918632604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **SARL LARGES PIERRE MARIE**

13 RUE JEAN DEVAUX
79100 THOUARS

Téléphone : 05 49 67 85 99 **Fax :** 05 49 67 96 25
Portable :

Site Internet :
E-mail : sarl.larges@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
LARGES PIERRE-MARIE GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/06/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/06/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	15/06/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	16/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/02/2021
o Isolation des combles perdus	21/09/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.